

Future Activities of the ICH NGO Forum

(French version follows / La version française suit)

Introduction

As we know, the ICH NGO Forum is a membership organization that serves as the official representative of the NGOs accredited to the 2003 Convention. NGO accreditation is based on Article 9(1) of the Convention, which allows for the accreditation of NGOs “to act in an advisory capacity to the Committee”. One of the priorities of the Steering Committee over the next few years will be to work with the Forum membership to find ways to develop and expand this role, which is currently rather limited. This will involve overcoming vocal resistance from some States Parties, primarily through building trust and demonstrating the added value that engaging with NGOs (both nationally and internationally) can bring to the process of implementing the Convention.

NGOs possess uniquely extensive, direct on-the-ground experience of safeguarding ICH within local contexts in close collaboration with bearer communities and mediating among various types of stakeholders. They represent a third sphere apart from government (including intergovernmental entities) and the corporate sector, positioning them directly within civil society. In contrast with the situation of sister international NGOs such as ICOMOS and ICOM, the ICH arena has been centred around the States Parties and UNESCO Secretariat rather than NGOs acting independently. We would like to see a realignment of our position within the world of ICH safeguarding to one that is comparable to that of other international NGOs accredited to international heritage treaties.

Increasing the participation of NGOs from under-represented regions

The imbalance in membership of the Forum in terms of the regional groupings of UNESCO continues to be challenging, with a preponderance of

accredited NGOs coming from North America and Western Europe. It remains a major priority for the Steering Committee and all the Forum's members to find ways to increase the participation in the Forum of NGOs from all regions through increasing the number of accredited NGOs from under-represented regions. It looks forward to the recommendations of the the Working Group for more Balanced Geographical Representation of Accredited NGOs. Obviously, conducting regional capacity-building workshops and information sessions should be a central means of achieving this. These can be both targeted at non-accredited NGOs along with those already accredited in order to develop their capacities for reaching out to and encouraging other NGOs in their respective countries to become accredited. Beyond this, promoting the Forum and providing more information about the process of accreditation through multiple channels is also necessary.

Participation in statutory meetings

In addition to increasing the number of accredited NGOs from under-represented regions, it is also very important to encourage as high a level of participation as possible in the statutory meetings of the Convention – this will involve, among other things, widely disseminating information about the availability of and application procedures for financial assistance to NGOs, in particular those based in under-represented regions. Moreover, sharing information on how NGOs can be candidates for leadership roles within the Forum as well as membership of the Evaluation Body is also important for increasing the participation of NGOs from around the world in the Forum itself and in the intergovernmental process.

Improving communications with Forum members

Clearly, holding last year's 15.COM meeting and the associated activities of the Forum online made them much more accessible to many NGOs and resulted in much greater participation. Although increased participation is part of a longer trend, this certainly suggests that some form of hybrid approach to holding our meetings in the future may well become a norm that can make them more widely accessible.

Today, most NGOs regard the Forum as the central place to network, present their work, acquire information, and share ideas about skills in the safeguarding of ICH. All newly accredited NGOs received a letter at the start

of this year in order to introduce the Forum and its activities, to present the website and to encourage their participation in the Forum. This is important to make all our members feel they belong and have a right to participate in the Forum's governance as well as in its activities.

However, we still need to make greater efforts to encourage NGOs from all regions to take an active part in all our activities: In the upcoming year, the Steering Committee needs to develop, in consultation with the membership, new and better ways to make the Forum more inclusive and accessible to all member NGOs. We expect to improve communications strategies and information-sharing at both global and regional levels during 2022. One possibility might involve contracting with a marketing consultant. The interviews we have conducted for the mapping project have also been a great opportunity for us to talk with many of you and, in some cases, to meet you for the first time. These were conducted on a regional basis, and the regional-level discussion will continue during 2022, through online meetings and also, we hope, capacity-building activities.

Working groups

Another area in which the Steering Committee will continue to develop its efforts is in increasing the effectiveness of the Working Groups, putting into practice newly-proposed organizational arrangements and information-sharing. We look forward to the establishment of consistent governance procedures and annual reports from every working group. The working groups have untapped potential to magnify the work of the Forum and engage our membership more extensively and inclusively. As much as the Working Groups should keep a degree of autonomy, their work also needs to respond to the priorities of the Forum as articulated by the Steering Committee in consultation with the membership, in order to make the Forum as a whole more relevant to the process of implementing the 2003 Committee. One way of achieving this is through setting up ad hoc Working Groups (as we did this year on Article 21) to address issues of particular strategic importance. Aligning the Working Groups' activities more closely with the Forum's priorities is one of the most effective means we have of demonstrating our value to the Intergovernmental Committee, and to fulfil the advisory role that the Convention has accorded to us.

Working with ICOMOS and other similar bodies

The Steering Committee hopes during 2022 to continue its dialogue with ICOMOS over mutually important issues, in order to find areas of mutual

engagement, interest and support. Since ICOMOS is a member of the Forum and some of our own members also have a presence in ICOMOS, we are particularly well-placed to inform ICOMOS' activities with regard to safeguarding ICH. While we welcome the recent recognition by ICOMOS that documenting and safeguarding ICH is integral to the conservation of monuments and to historic preservation generally, in our dialogue with ICOMOS we have underscored our common concerns, the distinctiveness of our approaches to heritage safeguarding and management, and the need to maintain the particular niches we occupy in heritage safeguarding. These include approaches towards the involvement of ICH bearers and their communities in the safeguarding and management of ICH, the importance of the Ethical Principles developed for the Convention and even the understanding we have as to what 'safeguarding' itself involves (quite distinct from traditional conservation approaches). Through this dialogue we feel that we can ensure that fundamental principles and approaches of the 2003 Convention, as well as ones that are of crucial importance to us as members of civil society working in this area, are incorporated into the work of the members of ICOMOS.

This reminds us of the importance of the ICH NGO Forum reaching out to other similar international NGOs (such as ICOM and ICOMOS) and to the intergovernmental committees of other treaties (such as the World Heritage Committee, the Committee of the 2005 UNESCO Convention and even the Convention on Biological Diversity). We should seek to find a voice in their deliberations where they relate to ICH and its safeguarding.

The mapping project - raising the profile of the Forum

The mapping project on the expertise and domains of competencies of the accredited NGOs is a continuing activity through 2022, which the Steering Committee will finalise and bring to fruition early next year. In addition to the (very interesting) results of the online survey and the interviews conducted by Steering Committee members during October to December, which form the basis for our report, we will also be preparing infographics for all the 65 NGOs that were interviewed. Along with the results conveyed in our report on the survey, the professionally designed, visually appealing infographics will serve as powerful tools to introduce States Parties, the Secretariat, other NGOs and other stakeholders to the wide range (and depth) of expertise, competencies and areas of activity we enjoy. This is very important since one of the most valuable aspects of the ICH NGO Forum as an advisory body to the Committee is this depth and diversity – with 193 members in 2021 – which no

other civil society body can offer in the field of ICH safeguarding. It is therefore incumbent upon the Steering Committee in the next year to capitalise on this opportunity to promote the Forum's capacities with States Parties (in particular), the Secretariat and other stakeholders so that our added value is better recognized and our role in implementing the Convention at the intergovernmental level is expanded and better defined.

Expanding the roles and capacity of the Forum

Our NGO community is an unparalleled resource for this purpose, built on the great diversity among accredited NGOs which are engaged daily on the ground around the world working with heritage bearers and other stakeholders. One of the challenges facing the Steering Committee, then, is to find ways to demonstrate this value that NGOs bring to the table, working towards a clearer and more formalized role. However, having greater prominence must not be won at the cost of the independence of NGOs and of the Forum, which should always play a key role in shining a critical light on the intergovernmental and governmental processes.

Beyond the outcomes of the mapping survey, the Steering Committee will also follow closely and participate in all intergovernmental meetings (such as the follow-up on the Open-ended Intergovernmental Working Group on the listing mechanism to be held in January 2022) and seek to have as strong a presence as we can in these meetings. This can, and should, include demanding an NGO seat with active speaking rights at all intergovernmental meetings of the 2003 Convention and coordinating the 'voice' at the Forum from this seat once it is established.

Our presence as 50% of the membership of the Evaluation Body of the Convention remains an extremely important expression of the potential of NGOs accredited to the Convention to contribute in a real and effective manner to its implementation at the international level. We need to continue to be active in the Evaluation Body and to encourage as many candidates as possible from the regions whose seats are to be filled in a given year. This is one of the most effective ways we have to demonstrate our importance in the intergovernmental process.

In order to meet the challenges that an expanded advisory role will bring, the Steering Committee will work on reviewing its organizational structure and capacity. This will include the need for the Working Groups to collaborate more closely with the Steering Committee than has been the case. To this end, we will recommend new guidelines for Working Group elections,

leadership succession and relationships with the Steering Committee. The explosive growth of ICH in the last decade has greatly strained the capacity of the Secretariat, and they look to the Forum to carry out new and expanded functions. This would require substantial organizational development of the Forum, which could be accomplished through a process of facilitated strategic planning. We anticipate actively pursuing adequate funding to support planning, expanded functions and new activities, including exploring possibilities for paid administrative staff. Additionally, offering a donated stable virtual space to the Forum of accredited NGOs' will grant invaluable opportunities for organization to be able to hold on-going capacity-building programmes, training and mutual shared experience sessions in and across regional groups.

Activités futures du Forum des ONG du PCI

Introduction

Comme nous le savons, le Forum des ONG du PCI est une organisation de membres qui sert de représentant officiel des ONG accréditées auprès de la Convention de 2003. L'accréditation des ONG est basée sur l'article 9(1) de la Convention, qui permet l'accréditation des ONG « pour agir à titre consultatif auprès du Comité ». L'une des priorités du Comité directeur au cours des prochaines années sera de travailler avec les membres du Forum pour trouver des moyens de développer et d'étendre ce rôle, qui est actuellement plutôt limité. Cela impliquera de surmonter la résistance vocale de certains États parties, principalement en renforçant la confiance et en démontrant la valeur ajoutée que l'engagement avec les ONG (aux niveaux national et international) peut apporter au processus de mise en œuvre de la Convention.

Les ONG possèdent une expérience unique et directe sur le terrain de la sauvegarde du PCI dans des contextes locaux, en étroite collaboration avec les communautés détentrices et en servant de médiateur entre divers types de parties prenantes. Ils représentent une troisième sphère à part le gouvernement (y compris les entités intergouvernementales) et le secteur des entreprises, les positionnant directement au sein de la société civile. Contrairement à la situation des ONG internationales sœurs telles que l'ICOMOS et l'ICOM, l'arène du PCI a été centrée sur les États parties et le Secrétariat de l'UNESCO plutôt que sur des ONG agissant indépendamment. Nous aimerions voir un réalignement de notre position dans le monde de la sauvegarde du PCI à une position comparable à celle d'autres ONG internationales accréditées par les traités internationaux sur le patrimoine.

Accroître la participation des ONG des régions sous-représentées

Le déséquilibre entre les membres du Forum en termes de répartition géographique continue d'être problématique, avec une prépondérance d'ONG accréditées venant d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale. Il reste une priorité majeure pour le Comité directeur et tous les membres du Forum de trouver des moyens d'augmenter la participation au Forum des ONG de toutes les régions en augmentant le nombre d'ONG accréditées des régions sous-représentées. Il attend avec intérêt les recommandations du Groupe de travail pour une représentation géographique plus équilibrée des ONG accréditées. De toute évidence, la conduite d'ateliers régionaux de renforcement des capacités et de séances d'information devrait être un moyen central d'y parvenir. Ceux-ci peuvent cibler à la fois les ONG non accréditées et celles déjà accréditées afin de développer leurs capacités à

atteindre et à encourager d'autres ONG dans leurs pays respectifs à se faire accréditer. Au-delà de cela, il est également nécessaire de promouvoir le Forum et de fournir plus d'informations sur le processus d'accréditation via de multiples canaux d'information.

Participation aux réunions statutaires

En plus d'augmenter le nombre d'ONG accréditées des régions sous-représentées, il est également très important d'encourager un niveau de participation aussi élevé que possible aux réunions statutaires de la Convention – cela impliquera, entre autres, une large diffusion d'informations sur la disponibilité et les modalités de demande d'aide financière aux ONG, en particulier celles basées dans les régions sous-représentées. De plus, le partage d'informations sur la manière dont les ONG peuvent être candidates à des rôles de leadership au sein du Forum ainsi que l'adhésion à l'Organe d'évaluation est également important pour accroître la participation des ONG du monde entier au Forum lui-même et au processus intergouvernemental.

Améliorer les communications avec les membres du Forum

De toute évidence, la tenue de la réunion 15.COM de l'année dernière et les activités associées du Forum en ligne les ont rendues beaucoup plus accessibles à de nombreuses ONG et ont entraîné une participation beaucoup plus importante. Bien qu'une participation accrue fasse partie d'une tendance à plus long terme, cela suggère sans doute qu'une certaine forme d'approche hybride pour la tenue de nos réunions à l'avenir pourrait bien devenir une norme qui peut les rendre plus largement accessibles.

Aujourd'hui, la plupart des ONG considèrent le Forum comme le lieu central pour réseauter, présenter leur travail, acquérir des informations et partager des idées sur les compétences en matière de sauvegarde du PCI. Toutes les ONG nouvellement accréditées ont reçu une lettre au début de cette année afin de présenter le Forum et ses activités, de les inviter à utiliser le site Internet et d'encourager leur participation au Forum. Ceci est important pour que tous nos membres se sentent appartenir et ont le droit de participer à la gouvernance du Forum ainsi qu'à ses activités.

Cependant, nous devons encore redoubler d'efforts pour encourager les ONG de toutes les régions à prendre une part active à toutes nos activités. Au cours de l'année à venir, le Comité directeur doit développer, en consultation avec les membres, de nouvelles et meilleures façons de faire afin que le Forum soit plus inclusif et accessible à toutes les ONG membres. Nous prévoyons d'améliorer les stratégies de communication et le partage d'informations aux niveaux mondial et régional en 2022. On pourrait envisager de passer un contrat avec un consultant en marketing. Les entretiens que nous avons menés pour le projet de cartographie ont également été une belle opportunité pour nous d'échanger avec beaucoup

d'entre vous et, dans certains cas, de vous rencontrer pour la première fois. Celles-ci ont été menées sur une base régionale, et la discussion au niveau régional se poursuivra en 2022, à travers des réunions en ligne et aussi, nous l'espérons, des activités de renforcement des capacités.

Groupes de travail

Un autre domaine dans lequel le Comité directeur continuera à développer ses efforts est l'augmentation de l'efficacité des groupes de travail, la mise en pratique des dispositions organisationnelles nouvellement proposées et le partage d'informations. Nous attendons avec impatience la mise en place de procédures de gouvernance cohérentes et de rapports annuels de chaque groupe de travail. Les groupes de travail ont un potentiel inexploité pour magnifier le travail du Forum et engager nos membres de manière plus étendue et inclusive. Il est vrai que les groupes de travail doivent conserver un certain degré d'autonomie, mais leur travail doit également répondre aux priorités du Forum telles qu'articulées par le Comité directeur en consultation avec les membres, afin de rendre le Forum dans son ensemble plus pertinent pour le processus de mise en œuvre de la Convention de 2003. L'un des moyens d'y parvenir consiste à créer des groupes de travail ad hoc (comme nous l'avons fait cette année sur l'article 21) pour traiter des questions d'une importance stratégique particulière. Aligner davantage les activités des groupes de travail sur les priorités du Forum est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons pour démontrer notre valeur au Comité intergouvernemental et pour remplir le rôle consultatif que la Convention nous a confié

Travailler avec l'ICOMOS et d'autres organismes similaires

Le comité directeur espère poursuivre en 2022 son dialogue avec l'ICOMOS sur des questions d'importance mutuelle, afin de trouver des domaines d'engagement, d'intérêt et de soutien mutuels. Étant donné que l'ICOMOS est membre du Forum et que certains de nos propres membres sont également présents au sein de l'ICOMOS, nous sommes particulièrement bien placés pour alimenter les activités de l'ICOMOS en matière de sauvegarde du PCI. Alors que nous nous félicitons de la récente reconnaissance par l'ICOMOS que la documentation et la sauvegarde du PCI font partie intégrante de la conservation des monuments et de la préservation historique en général, dans notre dialogue avec l'ICOMOS, nous avons souligné nos préoccupations communes, le caractère distinct de nos approches de la sauvegarde et de la gestion du patrimoine, et la nécessité de maintenir les niches particulières que nous occupons dans la sauvegarde du patrimoine. Il s'agit notamment d'approches de l'implication des détenteurs du PCI et de leurs communautés dans la sauvegarde et la gestion du PCI, l'importance des principes éthiques élaborés pour la Convention et même la compréhension que nous avons de ce que la « sauvegarde » elle-même implique (tout à fait distincte des approches traditionnelles de la conservation). Grâce à ce dialogue, nous pensons que nous pouvons

garantir que les principes et approches fondamentaux de la Convention de 2003, ainsi que ceux qui sont d'une importance cruciale pour nous en tant que membres de la société civile travaillant dans ce domaine, soient intégrés dans le travail des membres de l'ICOMOS.

Cela nous rappelle l'importance pour le Forum des ONG du PCI de tendre la main à d'autres ONG internationales similaires (telles que l'ICOM et l'ICOMOS) et aux comités intergouvernementaux d'autres traités (tels que le Comité du patrimoine mondial, le Comité de la Convention de l'UNESCO de 2005 et même la Convention sur la diversité biologique). Nous devrions chercher à trouver une voix dans leurs délibérations lorsqu'elles concernent le PCI et sa sauvegarde.

Le projet de cartographie - rehausser le profil du Forum

Le projet de cartographie sur l'expertise et les domaines de compétences des ONG accréditées est une activité continue jusqu'en 2022, que le Comité directeur finalisera et mènera à bien au début de l'année prochaine. En plus des résultats (très intéressants) de l'enquête en ligne et des entretiens menés par les membres du Comité directeur d'octobre à décembre, qui constituent la base de notre rapport, nous préparerons également des infographies pour les 65 ONG interrogées. Outre les résultats transmis dans notre rapport sur l'enquête, les infographies conçues par des professionnels et visuellement attrayantes serviront d'outils puissants pour présenter aux États parties, au Secrétariat, à d'autres ONG et à d'autres parties prenantes le large éventail (et la profondeur) d'expertise, de compétences et domaines d'activité que nous apprécions. Ceci est très important car l'un des aspects les plus précieux du Forum des ONG du PCI en tant qu'organe consultatif du Comité est cette profondeur et cette diversité - avec 193 membres en 2021 - qu'aucun autre organisme de la société civile ne peut offrir dans le domaine de la sauvegarde du PCI. Il incombe donc au Comité de pilotage l'année prochaine de capitaliser sur cette opportunité pour promouvoir les capacités du Forum auprès des États parties (en particulier), du Secrétariat et d'autres parties prenantes, afin que notre valeur ajoutée soit mieux reconnue et notre rôle dans la mise en œuvre de la Convention au niveau intergouvernemental élargi et mieux défini.

Élargir les rôles et la capacité du Forum

Notre communauté d'ONG est une ressource inégalée à cette fin, fondée sur la grande diversité parmi les ONG accréditées qui sont engagées quotidiennement sur le terrain dans le monde entier en travaillant avec les détenteurs du patrimoine et d'autres parties prenantes. L'un des défis auxquels est confronté le Comité directeur est donc de trouver des moyens de démontrer cette valeur que les ONG apportent à la table, en travaillant vers un rôle plus clair et plus formalisé. Cependant, une plus grande notoriété ne doit pas se gagner au détriment de l'indépendance des ONG et du

Forum, qui doivent toujours jouer un rôle clé pour apporter un éclairage critique sur les processus intergouvernementaux et gouvernementaux.

Au-delà des résultats de l'enquête cartographique, le Comité directeur suivra également de près et participera à toutes les réunions intergouvernementales (telles que le suivi du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le mécanisme d'inscription qui se tiendra en janvier 2022) et cherchera à avoir une présence aussi forte que possible dans ces réunions. Cela peut, et devrait, inclure la revendication d'un siège d'ONG avec un droit de parole actif à toutes les réunions intergouvernementales de la Convention de 2003 et la coordination de la « voix » au Forum à partir de ce siège une fois celui-ci établi.

Représentant 50% des membres de l'Organe d'évaluation de la Convention, cette présence reste une expression extrêmement importante du potentiel des ONG accréditées auprès de la Convention à contribuer de manière réelle et efficace à sa mise en œuvre au niveau international. Nous devons continuer à être actifs au sein de l'Organe d'évaluation et encourager autant de candidats que possible des régions dont les sièges doivent être pourvus au cours d'une année donnée. C'est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons pour démontrer notre importance dans le processus intergouvernemental.

Afin de relever les défis qu'apportera un rôle consultatif élargi, le comité directeur travaillera à la révision de sa structure organisationnelle et de sa capacité. Il y aura nécessité pour les groupes de travail de collaborer plus étroitement avec le comité directeur que cela n'a été le cas dans le passé. À cette fin, nous recommanderons de nouvelles lignes directrices pour les élections des groupes de travail, la succession des dirigeants et les relations avec le comité directeur. La croissance explosive du PCI au cours de la dernière décennie a mis à rude épreuve la capacité du Secrétariat, et ils se tournent vers le Forum pour exercer des fonctions nouvelles et élargies. Cela nécessiterait un développement organisationnel substantiel du Forum, qui pourrait être accompli grâce à un processus de planification stratégique. Nous prévoyons rechercher activement un financement adéquat pour soutenir la planification, les fonctions élargies et les nouvelles activités, y compris l'exploration des possibilités de personnel administratif rémunéré. De plus, offrir un espace virtuel stable donné au Forum des ONG accréditées offrira des opportunités inestimables pour l'organisation de pouvoir organiser des programmes de renforcement des capacités en cours, des formations et des sessions de partage d'expériences mutuelles dans et entre les groupes régionaux.